



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BURY

60250

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

CANTON DE MOUY

Téléphone : 03 44 56 52 54

Fax : 03 44 26 02 02

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018/ 2019

- **Scolaire BURY** : inscription en mairie aux heures habituelles d'ouverture (8h30-12h00 et 14h00-18h00) du **09 avril au 18 mai 2018**.

Les inscriptions ne seront définitives que lorsque la commission scolaire aura été organisée au mois de mai.

- **Scolaire SIRS** : en Mairie de Bury du **03 avril au 04 mai 2018**

Maternelle Claude de DURANT SAINT CLAUDE : sont concernés les **enfants nés en 2015**.

Pour les **enfants nés en 2016 (deux ans révolus le jour de la rentrée)** : inscriptions envisageables **sous réserve de la capacité d'accueil de l'école**.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après la réunion de concertation par la « commission scolaire SIRS/Enseignants » mi-Juin.

■ **Inscriptions :**

Il est obligatoire de passer en mairie avant d'aller dans les écoles.
Se munir d'une attestation de domicile (Facture EDF, téléphone, ...).

Dans les écoles, le livret de famille et le carnet de santé vous seront demandés.

Pour les enfants récemment arrivés et qui doivent s'inscrire pour septembre la procédure est identique avec un passage en premier à la mairie.